



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dassault

Question écrite n° 3701

## Texte de la question

M. Philippe Dubourg souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur les repercussions qu'entrainerait, sur l'ensemble du territoire national, la perte de marches militaires pour le groupe Serge Dassault. Il lui represente que ceci serait tout a fait dommageable pour la region Aquitaine, un des premiers bassins d'emploi aeronautique et spatial europeen (32 000 emplois concernes), deja tres touchee par un chomage de longue duree affectant toutes les categories de salaries, comme toutes les tranches d'age. De plus, de nombreuses entreprises de sous-traitance indispensables a l'ensemble du tissu economique de la region seraient appelees a disparaitre. Il lui demande donc quelles mesures il entend mettre en oeuvre pour permettre au secteur aeronautique et spatial de developper son activite, liee pour une large part aux marches realises tant avec l'Etat qu'a l'exportation.

## Texte de la réponse

L'industrie aeronautique traverse une crise conjoncturelle difficile, tant sur le plan militaire que civil. Dans un contexte de competition internationale severe et de cout tres important des developpements de programmes dans des domaines de haute technologie, des cooperations aux niveaux national, europeen, voire mondial, paraissent indispensables pour beneficier de toutes les synergies possibles et pour maintenir l'industrie aerospatiale francaise au niveau d'excellence auquel elle a su acceder. C'est ainsi que des efforts importants sont consacres au renforcement de la cooperation europeenne. Le soutien de l'exportation doit egalement permettre aux industriels de l'aeronautique, en depit des difficultes, de conquerir de nouveaux marches. Prenant en compte l'evolution structurelle rapide de l'industrie aeronautique europeenne et mondiale, les entreprises doivent s'adapter et engager les mesures propres a conforter leur activite. Une vaste reflexion sur les orientations de notre politique de defense, a travers un livre blanc, est engagee. Elle trouvera sa concretisation dans une nouvelle loi de programmation militaire au printemps 1994. Cette reflexion permettra de mieux definir les programmes d'armement, en fonction des priorites qui seront proposees par le Gouvernement et decidees par la representation nationale. Le ministre d'Etat, ministre de la defense, veille a la bonne adaptation du secteur aeronautique tant sur le plan social qu'industriel et prendra en compte dans toutes ses decisions les necessites operationnelles ainsi que les imperatifs industriels.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dubourg Philippe](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3701

**Rubrique :** Construction aeronautique

**Ministère interrogé :** defense

**Ministère attributaire :** defense

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 12 juillet 1993, page 1956

**Réponse publiée le** : 30 août 1993, page 2718